

Grâce à Gisèle Pelicot, 30 femmes victimes de violences conjugales seront accompagnées par Isofaculté



L'association <u>Isofaculté</u> va pouvoir accompagner 30 femmes supplémentaires en situation de violences conjugales. Une initiative rendue possible grâce à Gisèle Pelicot qui a obtenu de Paris Match le versement d'un don de 20 000€ au profit de l'association mazanaise. De quoi doubler le volume d'activité de ce programme de reconstruction ayant déjà permis de soutenir près de 80 femmes depuis 2022.



<u>Le programme de reconstruction</u> par <u>l'équihomologie</u> (à l'aide de chevaux) des femmes victimes de violences de l'association sportive et d'action sociale Isofacultéa démarré à Mazan en septembre 2022. Depuis, il a déjà permis d'accompagner près de 80 femmes à travers des séances individuelles, en groupe et avec les enfants, ainsi que par des formations et des bilans de compétences.

« Apprendre à dire non, renforcer son estime de soi, mieux gérer son stress et ses émotions, améliorer sa condition physique, se re-sociabiliser, reprendre suffisamment confiance pour passer son permis ou retrouver un emploi... les bénéfices constatés pour les femmes accompagnées sont nombreux et très concrets », témoigne Chloé Sarra, nouvelle directrice d'Isofaculté.



Accompagnement de femmes lors d'un atelier d'équihomologie. Crédit : Isofaculté/DR

Une mobilisation comme une évidence

Violée par une cinquantaine d'inconnus après avoir été droguée par son mari, <u>Gisèle Pelicot va refuser que son procès</u>, dit 'l'affaire des viols de Mazan', ne soit jugé à huis-clos. Ouvert au public et à la presse du monde entier, ce procès qui s'est tenu pendant plus de 3 mois fin 2024 au tribunal d'Avignon va devenir un symbole de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes.

Implantée à Mazan et œuvrant déjà dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, c'est donc tout naturellement qu'Isofaculté s'est mobilisée durant ce procès. En organisant notamment <u>une marche blanche de soutien à Gisèle Pelicot</u> en octobre dernier ou bien encore en proposant <u>une</u>



Ecrit par le 19 décembre 2025

rencontre-débat autour des violences faites aux femmes en novembre 2024.

Une mobilisation à laquelle n'a pas été insensible, Gisèle Pelicot qui n'a pas hésité à venir rencontrer les participantes du programme d'Isofaculté lors d'une visite surprise après la marche blanche de solidarité.

« Elle a été une vraie source d'inspiration. »

Chloé Sarra, directrice d'Isofaculté

« Elle a été une vraie source d'inspiration pour certaines d'entre elles et leurs démarches respectives se font pleinement échos : ne pas rester cachée, témoigner des violences que l'on a subie pour mieux les dépasser et pour que la honte change de camp. Cela fait partie intégrante de leur processus de reconstruction », confie Chloé Sarra qui insiste pour dire à quel point le geste de Gisèle Pelicot les a touchées.

Cheval Passion : l'association Isofaculté doublement primée pour son projet contre le <u>décrochage scolaire</u>

Un soutien qui ne s'arrête pas là puisque Gisèle Pelicot vient d'obtenir 40 000€ de dédommagement de la part de Paris Match pour une série de sept clichés volés de cette dernière. Suite à un accord amiable moral avec le magazine pour atteinte à la vie privée, cette somme sera donc répartie équitablement au profit de deux associations accompagnant des victimes de violences : Isofaculté et Womensafe & Children, un réseau français d'associations spécialisé dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes, des enfants, des adolescents et des victimes de toute forme de violences.

« Tous les membres de l'association sont très reconnaissants à Gisèle Pelicot pour son geste. »

Ludovic Arnaud, président d'Isofaculté

« Tous les membres de l'association sont très reconnaissants à Gisèle Pelicot pour son geste, insiste Ludovic Arnaud, président d'Isofaculté. Nous sommes nous-même pleinement solidaires des valeurs qu'elle défend et du combat qu'elle a tenu à mener au cours des derniers mois au-delà de son épreuve personnelle pour toutes les femmes victimes de violences. »



Ecrit par le 19 décembre 2025



Cœur en bois hommage à Gisèle Pélicot inauguré à Mazan le 5 octobre 2024 lors de la marche de solidarité. Crédit : Isofaculté/DR

Le nombre de participantes va doubler

Très concrètement le don initié par Gisèle Pelicot permettra d'accueillir 30 femmes supplémentaires dans ce programme de reconstruction par la médiation équine. C'est le double par rapport à l'activité 2024. Isofaculté pourra aussi financer un nouveau service de transport entre le domicile des femmes et le centre d'équihomologie pour celles qui rencontrent un problème de mobilité, ce qui est très fréquent pour des personnes fragilisées dans une zone rurale comme celle de Mazan.

Ce soutien financier s'ajoute à celui de la Fondation de France, mécène du projet depuis son origine qui a de son côté reconduit son engagement jusqu'en juillet 2027. Ces deux soutiens combinés assurent ainsi une pérennité du projet au moins jusqu'à cette date. « Nous restons toutefois toujours à la recherche de nouveaux mécènes car nous avons encore la possibilité d'accueillir et d'aider plus de femmes », précise Chloé Sarra dont l'association intervient aussi dans <u>les domaines du décrochage scolaire</u> ou bien encore <u>du bien-être à l'école</u>.



Autonomie financière : un dispositif pour accompagner les victimes de violences conjugales



La <u>Banque populaire méditerranéenne</u> vient de mettre en place un dispositif d'autonomie financière à l'attention des personnes victimes de violences conjugales. Il s'agit d'une offre bancaire gratuite d'une durée de 2 ans. Elle concerne 9 départements du sud-est (dont la région provençale) couverts par cette banque coopérative, filiale du groupe BPCE.

C'est une problématique majeure. Les femmes victimes de violences conjugales désirant partir du domicile se confrontent à la question de l'indépendance financière. Partir, tout recommencer, se loger, se



meubler, se nourrir, se déplacer relèvent d'un défi immense pour les victimes, fragilisées par la situation vécue en couple.

En 2024 dans le département vauclusien, <u>1512 violences contre les femmes</u> majeures en contexte familial ont été recensées, avec une augmentation de 9,19% depuis 2023. Une expérimentation de <u>l'aide d'urgence créée par la CAF</u> il y a 17 mois a été sollicitée par 326 femmes, pour un montant moyen de 881€.

"Un tiers des femmes n'ont pas de source de revenus."

Jean-Jacques Roman, ancien directeur de l'antenne avignonnaise de la Banque populaire

Face à ces actes de violence conjugale en augmentation, la coopérative bancaire régionale s'engage dans un nouveau projet social depuis avril 2025. "Un quart des femmes en France ne disposent pas d'un compte bancaire personnel, et un tiers n'ont pas de source de revenus autre que celle de leur conjoint" fait remarquer <u>Jean-Jacques Roman</u>, ancien directeur de l'antenne avignonnaise de la Banque populaire et désormais directeur de communication au sein du groupe.

Ce qui n'est pas sans rappeler les antiques difficultés des femmes mariées, ayant enfin le droit, à partir de 1965, d'accéder à leur compte bancaire. À ce jour, "seuls 39% des Français en couple gardent leur argent sur un compte personnel. Un tiers (34%) mixent compte personnel et compte joint, et un quart des couples ne possèdent qu'un compte joint" selon une étude de MoneyVox et YouGov.

Objectif : parvenir rapidement à l'autonomie financière

C'est dans cette perspective d'autonomie et de renforcement financiers que la banque siégeant à Nice déploie son dispositif sur toute la région PACA, ainsi que sur le Gard et l'Hérault. L'accompagnement s'articule ainsi : ouverture simplifiée d'un compte bancaire gratuit pendant 2 ans, réception de la carte et des correspondances bancaires en dehors du domicile conjugal, et suivi clientèle par des conseillers formés à l'enjeu des violences conjugales. L'objectif à terme devrait permettre aux femmes victimes et vulnérables de gérer leurs dépenses et de subvenir à leurs besoins, en n'étant plus dépendantes de leur conjoint.

Amy Rouméjon Cros

Les femmes en situation de handicap sont

surexposées aux violences

Les femmes handicapées sont surexposées aux violences Proportion de victimes de violences conjugales et de viol selon le sexe et le handicap en France en 2022 (en %) 23 Violences conjugales ■ Viol 16 15 13 9 9 3 Ensemble des Ensemble Femmes Hommes handicapées femmes handicapés des hommes Base: 4003 personnes interrogées en 2022, dont 2002 personnes en situation de handicap et 2 001 répondants représentatifs de la population française dans son ensemble. Source: IFOP statista 🔽

En France, selon les chiffres les plus récents de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation





Ecrit par le 19 décembre 2025

et des statistiques (Drees), 6,8 millions (13 %) de personnes de 15 ans ou plus vivant à leur domicile déclaraient en 2021 « avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive » et 3,4 millions (6 %) disaient « être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé ». S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap. En outre, 15 % des personnes reconnues handicapées le sont de naissance ou avant leur 16 ans, ce qui signifie que 85 % des handicaps surviennent au cours de la vie.

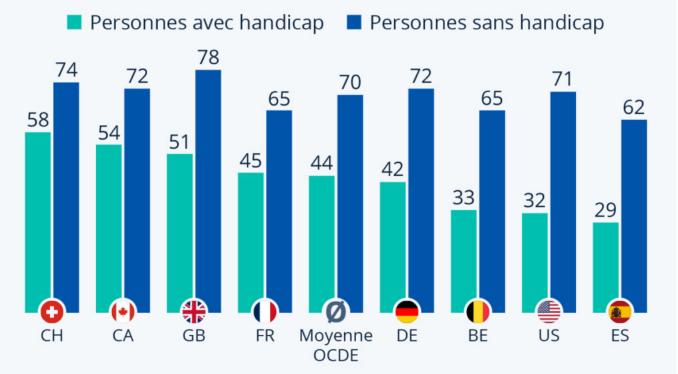
Si les personnes en situation de handicap font face à des difficultés d'accès à l'emploi ou aux infrastructures publiques, une étude récente réalisée par l'<u>Ifop</u> permet également de lever le voile sur un phénomène particulièrement alarmant : la surexposition des personnes handicapées, en particulier les femmes, aux violences physiques et sexuelles.

D'après cette étude, qui a interrogé environ 4 000 adultes en France en 2022 (dont la moitié en situation de handicap), près d'une femme handicapée sur quatre indique ainsi avoir subi des violences conjugales (23 %). Ce chiffre est nettement supérieur à celui mesuré auprès de l'ensemble des femmes (15 %) et auprès des hommes handicapés (13 %), ces derniers étant significativement plus touchés que l'ensemble des hommes (4 %). En ce qui concerne les violences sexuelles, près d'une femme handicapée sur cinq indique avoir déjà été violée (16 %), soit une proportion substantiellement plus élevée que celle mesurée chez l'ensemble des femmes (9 %), les hommes handicapés (9 %) et l'ensemble des hommes (3 %). Les résultats de cette enquête montrent que les femmes en situation de handicap doivent faire face à des difficultés cumulatives et que la vulnérabilité physique et psychologique pousse très souvent les agresseurs à passer à l'acte.





Comparaison du taux d'emploi des personnes en situation de handicap avec celui des personnes sans handicap, en %*



^{*} Les données couvrent la population âgée de 15 à 69 ans. 2019 ou dernière année disponible. Source: OCDE











L'accès à l'emploi reste restreint pour les personnes handicapées

Dans son dernier rapport intitulé « Handicap, inclusion et travail » paru en 2022, l'OCDE observe que « si les taux d'emploi des personnes handicapées se sont améliorés au cours de la dernière décennie, le fossé entre les personnes en situation de handicap et celles sans handicap face à l'emploi reste important ». En 2019 (données les plus récentes disponibles), dans un ensemble de 32 pays de l'OCDE, moins d'une





personne handicapée sur deux avait accès à l'emploi (44 %), un chiffre qui était plus de 25 points de pourcentage inférieurs à celui des personnes sans limitations fonctionnelles. Comme le montre notre graphique, la Suisse et le Canada font partie des pays les mieux lotis en matière d'inclusion professionnelle des personnes handicapées, avec des taux d'emploi compris entre 54 % et 58 % pour ces dernières, et un écart avec les personnes sans handicap qui était inférieur à 20 points.

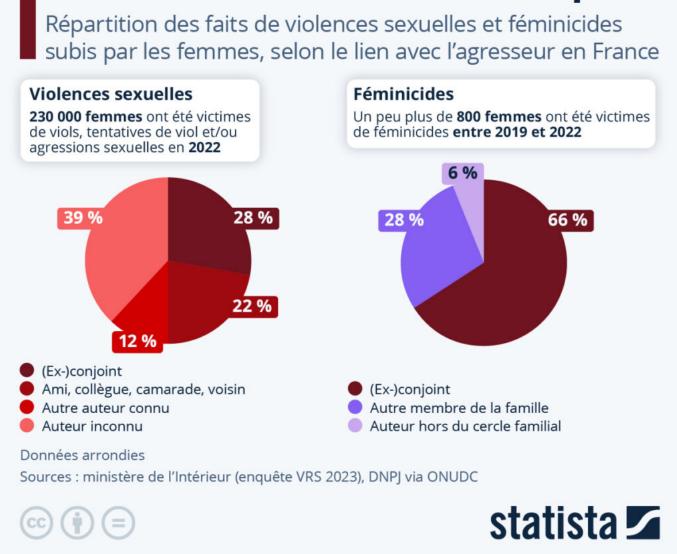
Comme l'explique l'OCDE, « le déficit d'emploi persiste car les personnes handicapées sont confrontées à un déficit substantiel et durable de compétences : sans les compétences requises et la possibilité d'améliorer ces compétences sur un marché du travail en constante évolution, les personnes handicapées ne sont pas sur un pied d'égalité pour pourvoir un poste vacant ou conserver un emploi. Les faibles taux d'emploi sont également responsables de taux élevés de pauvreté chez les personnes handicapées ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

L'ampleur de la violence faite aux femmes dans le cercle conjugal



L'ampleur de la violence faite aux femmes au sein du couple



Dans son dernier <u>rapport annuel</u>, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estime que plus de 370 000 femmes ont été victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales de la part de leur conjoint ou ex-conjoint en 2022 en France. La violence au sein du couple est caractérisée par la répétition des épisodes violents : sept victimes sur dix (70 %) ont déclaré avoir subi plusieurs fois ce type de violences. Cependant, pour diverses raisons, il reste difficile pour les victimes de





Ecrit par le 19 décembre 2025

pousser la porte d'un commissariat afin d'accéder à la justice. En effet, seule une femme sur sept (16 %) victime de violences conjugales a déclaré avoir déjà déposé plainte.

Les femmes sont les premières victimes des violences conjugales : elles représentent environ trois quarts des victimes de violences au sein du couple, contre 58 % pour l'ensemble des victimes de violences dans le pays. Comme le montre notre infographie, basée sur plusieurs sources (enquête VRS 2023, DNPJ), sur les 230 000 femmes victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en 2022, la plupart (62 %) connaissaient leur agresseur. Dans 28 % des cas, ces violences ont été commises par un conjoint ou ex-conjoint, et dans 22 % des cas, par un ami, collègue, camarade ou voisin. En ce qui concerne les féminicides recensés en France entre 2019 et 2022, soit un peu plus de 800 homicides volontaires, les deux tiers (66 %) ont été perpétrés par un (ex-)conjoint.

Féminicides conjugaux : une centaine de femmes tuées chaque année en France

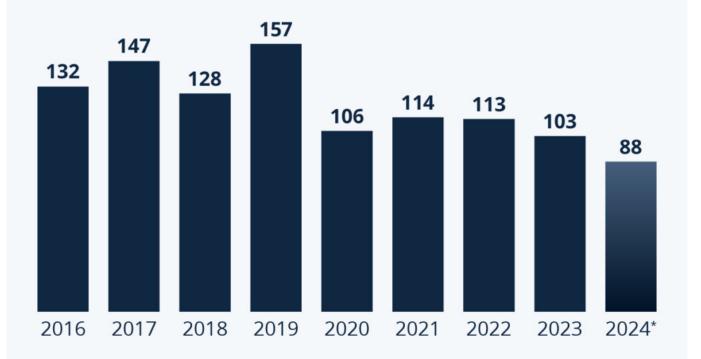
En 2022, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estimait le nombre de femmes victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques de la part de leur conjoint ou ex-conjoint à plus de 370 000 par an en France; sept femmes victimes sur dix déclaraient également être victimes de faits répétés. De plus, si plus des trois quarts des victimes d'homicides en France sont des hommes (77 %), le plus souvent en dehors du cadre familial (93 %), les femmes représentent à l'inverse 65 % des victimes dans le cadre familial, et même 73 % dans le cadre conjugal, selon les chiffres de 2023 publiés par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).

D'après les données du collectif <u>Féminicides par compagnon ou ex</u>, sur lesquelles se basent notre infographie, une centaine de femmes sont tuées chaque année par leur compagnon ou ex-compagnon en France. Le collectif, qui recense depuis 2016 les femmes victimes de ces crimes conjugaux en France métropolitaine et dans les DROM-COM, a ainsi décompté 103 femmes victimes de <u>féminicides</u> conjugaux l'an dernier, et chiffre s'élève pour le moment à 88 en 2024 (en date du 7 novembre). Entre 2016 et 2023, 125 victimes ont été dénombrées en moyenne chaque année.



Féminicides conjugaux : une centaine de victimes par an

Nombre de féminicides commis par un compagnon ou ex-compagnon en France, par année



^{*} en date du 7 novembre.

Source: Collectif Féminicides par compagnon ou ex









Plus de 50 000 femmes ont été tuées par un proche en 2023 dans le monde

Selon un <u>nouveau rapport</u> publié par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus de 50 000 femmes et jeunes filles auraient été tuées par des (ex-)conjoints ou des membres de leur famille dans le monde en 2023. En moyenne, cela équivaut à 140 victimes chaque jour. Si les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à être tués dans des <u>homicides dans le monde</u> (80 % des



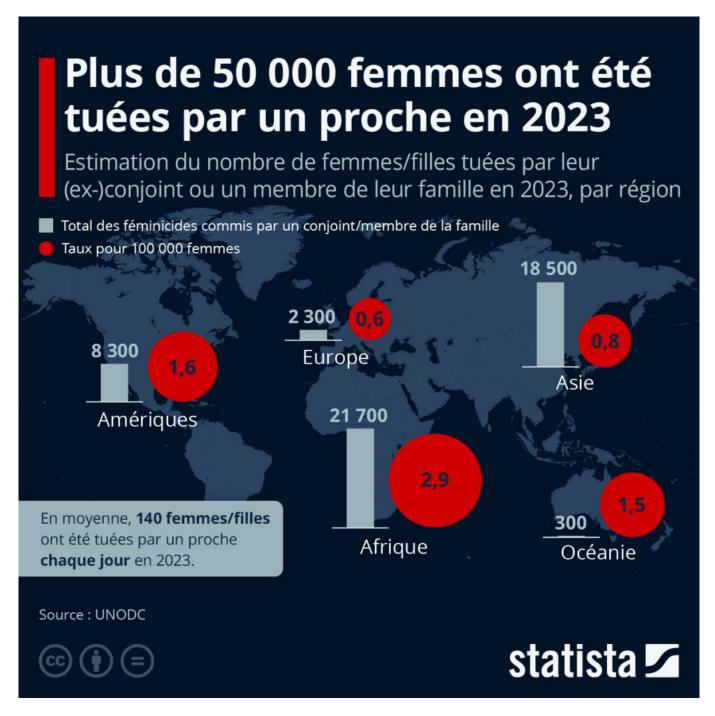


Ecrit par le 19 décembre 2025

victimes d'homicides étaient des hommes en 2023, la plupart tués par des inconnus), les femmes sont surreprésentées dans les violences familiales, puisque près de 60 % de toutes les femmes tuées volontairement en 2023 ont été victimes d'un homicide commis par un (ex-)conjoint ou un membre de leur famille.

Comme le montre notre carte, basée sur les estimations des Nations unies, les féminicides se produisent dans toutes les régions du globe. En 2023, l'Afrique était la région qui comptait le plus grand nombre de fémicides commis par un conjoint ou membre de la famille, soit 21 700 cas. Les femmes africaines sont également les plus exposées au risque de fémicide, avec 2,9 femmes tuées par un proche pour 100 000 femmes. En chiffres absolus, l'Asie arrive en deuxième position avec 18 500 victimes cette année-là, tandis que les Amériques présentent le deuxième taux de féminicides le plus élevé (1,6 pour 100 000 femmes). Les chercheurs de l'ONU soulignent toutefois que ces chiffres correspondent à des estimations et que la disponibilité des données, c'est-à-dire le nombre de pays communiquant des chiffres sur les féminicides conjugaux et familiaux, a diminué de moitié entre 2020 et 2023.





De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>